

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Alleyn et Cawood **tenue 7 jour de juillet 2025,** 10 chemin Jondee, Danford Lake, Québec, J0X 1P0.

PRÉSENT:	Maire	Carl Mayer	
	Conseillers	Susan Tanner	Guy Bergeron
		Sidney Squitti	James Giroux
		Mona Giroux	

La Directrice Générale, Isabelle Cardinal, et quatre (4) invités étaient également présents.

1. Ouverture de la réunion

Le maire Mayer reconnaît le quorum et déclare que la séance est officiellement ouverte à 18 h 30.

2. Déclaration – Utilisation de la langue de son choix

La Déclaration d'utilisation des langues a été lue par la directrice générale, Isabelle Cardinal.

3. Approbation de l'ordre du jour

099-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit approuvé avec des ajouts.

Adopté

4. Déclaration de décorum

La déclaration de décorum est lue par le conseiller Bergeron

5. Déclaration d'intérêts ou de conflit d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts ou de conflit d'intérêts

6. Approbation du procès-verbal

Réunion ordinaire du 5 mai 2025

100-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 5 mai 2025 soit approuvé avec modifications.

Adopté

Réunion ordinaire du 2 juin 2025

101-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron

Il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 2 juin 2025 soit approuvé avec modifications.

Adopté

Réunion extraordinaire du 28 juin 2025

102-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 28 juin 2025 soit approuvé avec modifications.

Adopté

Affaires découlant du procès-verbal.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Angela Giroux s'enquiert de la séance extraordinaire du 28 juin 2025 et du vote par correspondance.

Le pro-maire Squitti annonce que les chiffres ont augmenté à la suite de la séance d'information.

Denise se renseigne sur le site des résultats du RSVL.

8. ADMINISTRATION

Rapport de la MRC Pontiac

Le pro-maire Squitti a présenté un rapport concernant la réunion de la MRC de Pontiac. Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

Rapport de la réunion d'évaluation

Le directeur général et le pro-maire Squitti ont fait le point sur le dossier d'évaluation et ont présenté les rapports des réunions auxquelles ils ont assisté.

Rapport ERL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a accordé une indemnité de 265 307 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2022 ;

ATTENDU QUE l'indemnité allouée à la municipalité porte sur l'entretien courant et préventif des routes et des ponts locaux sous sa responsabilité ;

ATTENDU QUE cette résolution est accompagnée de l'annexe A ;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe des comptes présentera, dans le cadre du rapport financier 2021, la déclaration de responsabilité financière dûment complétée.

PAR CONSÉQUENT,

103-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Il a été décidé à l'unanimité que la Municipalité d'Alleyne et Cawood informe le ministère des Transports que l'utilisation de la compensation est conforme aux objectifs du programme.

Adopté

Chemin du Petit Castor

104-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron

Et, il est résolu à l'unanimité que le nom « chemin Petit Castor » soit approuvé par le conseil et que l'inspecteur municipal soit autorisé à procéder à l'enregistrement auprès de la Commission de toponymie du Québec

Location de la salle du Conseil

Déposé à la réunion du Conseil d'août 2025.

Adoption d'un règlement pour la gestion du déneigement des chemins

privés

105-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Tanner

Il est résolu à l'unanimité que le règlement soit adopté tel qu'il est présenté et qu'il entre en vigueur immédiatement.

Adopté

Approbation du bail pour l'Association de motoneige du Pontiac
106-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Tanner

Il est résolu à l'unanimité que le conseil approuve la taille du lot pour le bail à l'Association de motoneige, où l'abri a été construit, même s'il ne répond pas à l'exigence d'un acre, car le terrain n'est pas destiné à un usage résidentiel.

Adopté

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE STE-CHRISTINE DANS LE CADRE DE SA DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENTS FINANCIERS À CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS EN RAISON DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE

- ATTENDU QUE** plusieurs programmes du gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés malgré la situation économique actuelle ;
- ATTENDU QUE** cela a un impact direct sur l'augmentation importante du fardeau fiscal global des contribuables et sur la capacité financière des municipalités, dont les MRC du Québec, alors qu'elles doivent faire face à des coûts croissants pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population ;
- ATTENDU QUE** les municipalités sont responsables de la préparation des budgets équilibrés, qui doivent tenir compte de la capacité de payer des citoyens ;
- ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec doit agir pour remédier à la situation, notamment en rétablissant le financement des municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la conjoncture économique actuelle ;

107-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti
IL EST RÉSOLU

- QUE** le conseil demande au gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, y compris les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat qui tient compte de l'inflation et des changements qu'elles vivent.
- QUE** le conseil demande au directrice générale et greffier-trésorier de transmettre une copie de cette résolution au premier ministre du Québec, M. François Legault, à la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, à notre député régional, M. Mathieu Lacombe, et au député de Pontiac, M. André Fortin.
- QUE** le conseil demande également au directeur général adjoint et greffier-trésorier de transmettre une copie de cette résolution aux MRC du Québec ainsi qu'aux municipalités locales afin de leur témoigner leur appui.

Adopté

CONCERNANT LA DÉCLARATION DE COMPÉTENCE POUR LES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DEMANDÉE PAR LA MRC DE PONTIAC

- ATTENDU QUE** la MRC de Pontiac a invité les municipalités locales à déclarer leur compétence sur les projets de développement d'énergie renouvelable sur leur territoire respectif ;
- ATTENDU QUE** la Municipalité d'Alleyn et Cawood reconnaît l'importance stratégique de l'énergie renouvelable pour soutenir le développement durable et la croissance économique régionale ;
- ATTENDU QUE** la Municipalité n'a pas reçu suffisamment d'information de la part de la MRC de Pontiac ou des intervenants concernés concernant les éléments clés nécessaires à la prise d'une décision éclairée, notamment :
- Les coûts ou responsabilités financiers qui peuvent être encourus par la Municipalité ;
 - L'impact d'une telle déclaration sur les parts actuelles ou futures dans les projets d'énergies renouvelables ;
 - La distribution et l'allocation des revenus générés par les projets d'énergie renouvelable ;
- ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité d'Alleyn et Cawood estime qu'une telle décision devrait être prise en toute transparence et en comprenant les implications à long terme ;

108-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Tanner

Et résolu à l'unanimité que la Municipalité d'Alleyn et Cawood **choisit de ne pas déclarer sa compétence** sur le développement des énergies renouvelables pour le moment dans les conditions actuelles ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU

- QUE** cette résolution soit communiquée à la MRC de Pontiac accompagnée d'une demande d'informations financières, juridiques et de gouvernance détaillées pour examen futur.

Adopté

Mandat Ecce-Tera

109-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux

Et, résolu à l'unanimité que l'entreprise d'arpentage Ecce-Terra soit mandatée pour effectuer l'arpentage de certaines propriétés municipales.

Adopté

9. FINANCE

Comptes payés pour le mois de juin 106 544,28 \$

110-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Tanner

Il est résolu à l'unanimité que la liste des comptes payés pour le mois de juin 2025 au montant de 106 544,28 \$ soit approuvée.

Adopté

Comptes payer pour le mois de juin 68 324,70 \$

111-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron

Il est résolu à l'unanimité que la liste des comptes créditeurs pour le mois de juin 2025 d'un montant de 68 324,70 \$ soit approuvée.

Adopté

Petite caisse pour le mois de juin 194,94 \$

112-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Tanner

Et, il est résolu à l'unanimité que la petite caisse pour juin 2025, d'un montant de 194,94 \$, soit approuvée telle que présentée.

Adopté

10. ADMINISTRATION / FINANCE & COMMUNICATION & RH

Conseillères Mona Giroux et Sidney Squitti

Conseillère Squitti signale que le comité a examiné toutes les dettes et factures payées. Le directeur général attestera de cet examen dans le procès-verbal. Le rapport financier d'ERL a été soumis. L'audit de 2022 est presque terminé et sera présenté en août, et le processus d'audit de 2023 commencera peu de temps après.

Les célébrations de la fête du Canada comprenaient un barbecue gratuit avec des hot-dogs, des hamburgers et de l'eau, ainsi que des courses de canards et un tirage 50/50. Après avoir tenu compte de toutes les dépenses et de tous les revenus, l'événement a généré un bénéfice net de 14 \$.

11. URBANISME & ENVIRONNEMENT

Conseillères Mona Giroux, Susan Tanner, Sidney Squitti

12. TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conseillers Guy Bergeron et James Giroux

Conseiller James Giroux signale au comité que les travaux publics travaillent actuellement à l'aménagement du gravier sur le chemin Tanner. Les opérations de débroussaillage commenceront sous peu, et la deuxième tractopelle est actuellement en réparation à cet effet. Des travaux de gravier ont également été réalisés dans les régions du Domaine Presley et du Balm of Gilead.

13. PROPRIÉTÉS MUNICIPALES ET MONT O'BRIEN

Conseillère Sidney Squitti et Conseiller Guy Bergeron

Conseiller Bergeron signale au comité que la fosse septique est terminée ainsi que l'installation de la clôture à HHMP. La première moitié des travaux prévus pour le MOB cette année se fera en juillet et août. La plantation de fleurs est presque terminée, il ne reste plus que celle de l'hôtel de ville.

14. CAMP D'ÉTÉ, LOISIRS, BIBLIOTHÈQUE ET JEUNESSE

Conseillères Mona Giroux, Susan Tanner et Sidney Squitti

Conseillère Squitti signale que les inscriptions sont complètes pour le mois de juillet, et que certaines places sont encore disponibles pour le mois d'août.

L'événement « Meet the Keepers » est prévu pour demain, et le 25 juillet, un invité spécial du Nord sera présent pour la célébration de « Noël en juillet ».

15. ASSOCIATIONS (Aînés, Bethany Hall, églises, cénotaphe, chalets et loisirs)

Conseillères Mona Giroux, Sidney Squitti et Conseiller Guy Bergeron

Conseillère Squitti signale que l'acquisition de Bethany Hall est en cours de finalisation. Bethany Hall a récemment organisé une vente-débarras réussie. L'Association du lac George tiendra son assemblée générale annuelle le 19 juillet.

Conseiller Bergeron signale que le Mémorial a eu lieu à l'église anglicane, avec une bonne participation et un déjeuner léger servi. La vente de pâtisseries de Bethany Hall a permis d'amasser un total de 783 \$.

16. NOUVELLES AFFAIRES

17. CORRESPONDANCE

Denise Renaud s'enquiert du déplacement du festival de musique et de son lieu.

Angela Giroux s'enquiert du mandat à Ecce-Tera et du transfert de Bethany Hall.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. DIVERS

Je soussignée, Isabelle Cardinal, secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Alley et Cawood, certifie par la présente qu'il y a suffisamment de fonds pour couvrir les résolutions suivantes : 109-07-2025 ; 110-07-2025; 111-07-2025 et 112-07-2025.

AJOURNEMENT

113-07-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 45.

Adopté



Carl Mayer, maire



Isabelle Cardinal, directrice générale et secrétaire-trésorière